



INFORMATIONS RIVERAINS

Réalisation de travaux Avenue des Sapins, Rues Martel, Nouvelle et de Mériel, et Boulevard de la République à L'Isle-Adam

Madame, Monsieur,

Le **SIAPIA** (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Parmain l'Isle Adam), dispose de la compétence assainissement sur le territoire des communes de l'Isle-Adam et Parmain.

Dans le cadre de l'amélioration du service public apporté aux usagers, il va procéder à la création, sur le domaine public, de regards de façades afin de faciliter l'accès au branchement « Eaux Usées » des propriétés existantes, Avenue des Sapins, Rues Martel, Nouvelle et de Mériel ainsi que Boulevard de la République à L'Isle-Adam.

Ces travaux seront réalisés par l'entreprise **VIABILITE TPE**.

Ils se dérouleront, entre 7h30 et 18h30, entre le lundi 13 novembre et le mercredi 20 décembre 2023, comme suit :

- du 13 au 17 novembre : travaux préparatoires,
- du 20 au 21 novembre : avenue des Sapins,
- du 21 au 27 novembre : rue Nouvelle,
- du 28 novembre au 5 décembre : rue Martel,
- du 6 au 18 décembre : rue de Mériel,
- et du 19 au 20 décembre : boulevard de la République.

Ces derniers nécessiteront l'interdiction de stationner au droit du chantier. Vous pourrez néanmoins accéder à votre propriété le matin et le soir sans restriction. Dans la journée, les équipes sur site vous faciliteront l'accès.

De plus nous vous remercions de bien vouloir, durant la durée des travaux, limiter l'utilisation d'appareils producteurs d'eaux usées en les différant aux heures de fin de travaux (lave-linge, lave-vaisselle...)

Conformément aux prescriptions techniques de notre maître d'œuvre, le bureau d'études ACTEON, des représentants de la société VIABILITE TPE, vont réaliser des visites domiciliaires avec pour objectif d'adapter au mieux le cahier des charges de l'opération à la situation réelle du branchement.

Pendant la durée des travaux, le chef de chantier de l'entreprise VIABILITE TPE, M. Laurent GREGOIRE, reste à votre disposition, au 07 72 50 36 18, pour toute question relative à ces travaux ou à la gêne que cela pourrait vous occasionner.

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Vous remerciant par avance pour votre compréhension et l'accueil que vous accorderez à l'attributaire du marché de travaux, je vous prie de croire Madame, Monsieur, en l'expression de mes salutations distinguées.



Fait à l'Isle Adam, le 26 octobre 2023.
Le Président du SIAPIA,
Michel ARMAND.